# Corrigé – Brevet 2012 – histoire-géographie-EMC – Polynésie

Comment le RDPT et Pouvana'a a Oopa ont-ils marqué la vie politique des É.F.O. / Polynésie française ?, Comment les Japonais parviennent-ils à maîtriser leur territoire face aux contraintes naturelles ?, Comment l'ONU participe-t-elle à la solidarité internationale ?, Troisième partie : Repères chronologiques et spatiaux

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

## Première partie – Sujet 1 : Histoire – Comment le RDPT et Pouvana'a a Oopa ont-ils marqué la vie politique des É.F.O. / Polynésie française ? *(18 pts)*

*La première partie est au choix : on traite soit le sujet d'histoire, soit le sujet de géographie (corrigé dans le bloc suivant).*

### Questions (8 points)

**1-** Pouvana'a a Oopa et son parti, le RDPT (Rassemblement démocratique des populations tahitiennes), remportent toutes les élections des années 1950 présentées dans le document 1. Aux élections législatives, Pouvana'a a Oopa est élu député à l'Assemblée nationale avec 70 % des suffrages en 1949, 70 % en 1951 et encore 57 % en 1956. Aux élections territoriales, le RDPT obtient 72 % des suffrages en 1953 et 56 % en 1957 : il est donc majoritaire à l'Assemblée territoriale. La plaque du document 3 confirme qu'il fut « député de la Polynésie française en 1949-1958 » et « président du Rassemblement démocratique des populations tahitiennes (R.D.P.T.) ». Même si leur score baisse après 1956, Pouvana'a a Oopa et le RDPT restent largement majoritaires pendant toute la décennie : ils dominent la vie politique des Établissements français de l'Océanie.

**2-** En 1958, Pouvana'a a Oopa « souhaitait l'indépendance » et a fait campagne pour le « non » au référendum ; la photographie montre d'ailleurs une réunion de ses partisans derrière une banderole appelant à voter « non ». Mais la majorité des Polynésiens a fait un autre choix : le « oui » l'a emporté avec 64,4 % des voix, c'est-à-dire que les Polynésiens ont choisi de rester « au sein de la communauté française ».

**3-** Plusieurs éléments montrent que Pouvana'a a Oopa a marqué l'histoire de la Polynésie française. À Papeete, l'ancienne avenue Bruat a été rebaptisée « avenue Pouvana'a a Oopa » et un monument lui est consacré, avec une plaque qui retrace sa vie et le présente comme un « homme de liberté et de dignité » qui a combattu « pour l'océanisation des cadres » et dont les idées ont triomphé avec le statut du 12 juillet 1977 « qui a donné l'autonomie au territoire de la Polynésie française ». Enfin, la photographie du document 2 est tirée de l'*Encyclopédie de la Polynésie* (1987) : son combat fait partie de l'histoire officielle du territoire.

### Paragraphe argumenté (10 points)

*Plan* : 1) Pouvana'a a Oopa et le RDPT dominent la vie politique dans les années 1950 ; 2) le tournant de 1958 : le « non » au référendum, la condamnation et l'exil ; 3) un héritage durable : l'autonomie et la mémoire.

> Après la Seconde Guerre mondiale, les Établissements français de l'Océanie (É.F.O.) deviennent en 1946 un territoire d'outre-mer et leurs habitants des citoyens français. Un homme marque alors la vie politique : Pouvana'a a Oopa, né à Huahine en 1895, ancien combattant volontaire de la Première Guerre mondiale. Comment lui et son parti, le RDPT, ont-ils marqué la vie politique de la Polynésie française ?
>
> Tout d'abord, Pouvana'a a Oopa et le RDPT dominent la vie politique des années 1950. Élu député à l'Assemblée nationale en 1949 avec 70 % des voix, Pouvana'a a Oopa est réélu en 1951 et en 1956. Son parti, le Rassemblement démocratique des populations tahitiennes, remporte aussi les élections territoriales de 1953 (72 %) et de 1957 (56 %). Il défend les Polynésiens face aux « colonialistes », réclame « l'océanisation

> des cadres », des lois sociales et le retour des terres à leurs propriétaires. En 1957, les É.F.O. prennent le nom de Polynésie française.
>
> Cependant, l'année 1958 marque un tournant. Lors du référendum de septembre 1958 sur la Constitution de la V$^{e}$ République et la Communauté, Pouvana'a a Oopa, qui souhaite l'indépendance, fait campagne pour le « non ». Mais 64,4 % des électeurs votent « oui » et la Polynésie reste française. Peu après, Pouvana'a a Oopa est arrêté et condamné : il connaît « la prison et l'exil de 1958-1968 », et le RDPT est dissous en 1963.
>
> Enfin, son influence reste durable. Revenu en Polynésie, il est élu sénateur en 1971 et meurt en janvier 1977, quelques mois avant le statut du 12 juillet 1977 qui donne l'autonomie au territoire. Aujourd'hui, une avenue et un monument de Papeete honorent sa mémoire.
>
> Ainsi, Pouvana'a a Oopa et le RDPT ont fait entrer les Polynésiens dans la vie politique moderne et ont ouvert la voie à l'autonomie de la Polynésie française.

> **Astuce.** Dans le paragraphe argumenté, réutilise les chiffres et les expressions des documents (70 %, 64,4 %, « océanisation des cadres ») : ils prouvent ton argument et montrent que tu as lu les documents.

## Première partie – Sujet 2 : Géographie – Comment les Japonais parviennent-ils à maîtriser leur territoire face aux contraintes naturelles ? *(18 pts)*

### Questions (8 points)

**1-** La population japonaise est très inégalement répartie. D'après le document 1b, « l'essentiel de sa population est concentré sur les étroites plaines littorales », car « seulement un peu plus du cinquième du territoire est habitable ». Les Japonais vivent donc très nombreux sur une petite partie du territoire, le long des côtes, où les densités sont très fortes, tandis que l'intérieur montagneux est peu peuplé.

**2-** Le Japon cumule de nombreuses contraintes naturelles. C'est d'abord un archipel « de plus de trois mille kilomètres de long », formé, d'après la carte, de « 4 grandes îles et de 3 400 autres îles » : le territoire est morcelé. Les montagnes couvrent l'essentiel du relief et les plaines sont rares et étroites. Le pays est aussi exposé à de nombreux risques naturels : les séismes (nombreux « principaux séismes depuis 1923 » sur la carte), les volcans (une « chaîne volcanique » traverse l'archipel du nord au sud), les tsunamis (« côte exposée aux tsunamis », surtout sur la façade pacifique) et les typhons, qui frappent le sud du pays.

**3-** Les Japonais répondent à ces contraintes de plusieurs façons. Pour relier les îles, ils construisent des ponts et des tunnels (document 1a). Pour gagner de la place, ils prennent des terres sur la mer : le document 2 montre l'extension du port de Tokyo sur des terre-pleins artificiels, reliés à la côte par un grand pont. Enfin, face aux risques, ils misent sur la prévention (document 3) : « le réseau de sismomètres le plus dense au monde », « un système d'alerte précoce », des « coupures automatiques pour les réseaux critiques », des « normes antisismiques drastiques », des « ouvrages de protection gigantesques » et « une population régulièrement entraînée » aux plans d'évacuation.

### Paragraphe argumenté (10 points)

*Plan* : 1) un territoire très contraignant ; 2) des aménagements pour gagner de l'espace et relier les îles ; 3) une prévention exceptionnelle face aux risques.

> Le Japon, archipel d'Asie orientale peuplé d'environ 127 millions d'habitants, est l'une des premières puissances économiques mondiales. Pourtant, son territoire présente de fortes contraintes naturelles. Comment les Japonais parviennent-ils à le maîtriser ?
>
> D'abord, le territoire japonais est très contraignant. C'est un archipel de plus de 3 000 km de long, formé de quatre grandes îles (Hokkaido, Honshu, Shikoku et Kyushu) et de 3 400 autres îles. Les montagnes

> dominent et un peu plus d'un cinquième seulement du territoire est habitable : la population se concentre donc sur les étroites plaines littorales, surtout le long de la façade pacifique, où se trouvent Tokyo, Osaka et la mégalopole japonaise. De plus, le Japon est exposé aux séismes, aux volcans, aux tsunamis et aux typhons.
>
> Ensuite, les Japonais aménagent leur territoire pour gagner de l'espace et relier les îles. Ils construisent des terre-pleins sur la mer, comme l'extension du port de Tokyo, et y installent des ports, des usines ou des aéroports. Des ponts et des tunnels, comme le tunnel du Seikan entre Honshu et Hokkaido, relient les principales îles.
>
> Enfin, face aux risques, la prévention japonaise est exceptionnelle : réseau de sismomètres très dense, système d'alerte précoce, normes antisismiques strictes, digues géantes et exercices réguliers d'évacuation. Lors du séisme et du tsunami du 11 mars 2011, l'alerte a permis l'évacuation de nombreux habitants, même si la catastrophe a été très meurtrière et a provoqué l'accident nucléaire de Fukushima.
>
> Ainsi, grâce à leur technologie et à leur organisation, les Japonais maîtrisent en grande partie un territoire difficile, mais ils ne peuvent jamais supprimer totalement les risques.

> ⚠ **Piège.** Ne confonds pas contraintes et risques : le relief montagneux et l'insularité sont des contraintes permanentes ; séismes, tsunamis et typhons sont des risques, qui menacent les hommes. Le sujet attend les deux.

## Deuxième partie : Éducation civique – Comment l'ONU participe-t-elle à la solidarité internationale ? *(12 pts)*

### Questions (4 points)

**1-** La photographie montre une femme qui tient un document et le lit ou l'explique à des enfants assis autour d'elle, sous un abri. Elle illustre l'aide de l'UNICEF dans le domaine de **l'éducation** : la scolarisation des enfants du Darfour, au Soudan, région alors touchée par la guerre.

**2-** Les prêts de la Banque mondiale ont été très positifs : ils « ont augmenté le revenu de 90 % des emprunteurs » et « ont amélioré la nutrition, l'habillement, le logement, l'éducation, l'assainissement et la qualité globale de la vie ». Cela correspond bien aux objectifs de la Charte des Nations unies : son article 55 prévoit que les Nations unies favoriseront « le relèvement des niveaux de vie » et « des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social ». Les microcrédits aux femmes du Bangladesh améliorent justement leur niveau de vie et favorisent le développement.

**3-** Lors de sa création, en 1945, l'Organisation des Nations unies voulait assurer de meilleures relations entre les nations en créant « les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales ». Pour cela, elle comptait favoriser le relèvement des niveaux de vie, le plein-emploi et le progrès économique et social : selon la Charte, un monde où les peuples vivent mieux est un monde plus pacifique.

### Paragraphe argumenté (8 points)

> L'Organisation des Nations unies (ONU) a été créée en 1945, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, pour maintenir la paix. Sa Charte affirme que la paix passe aussi par le développement et le bien-être des peuples : l'ONU agit donc pour la solidarité internationale. D'abord, elle apporte une aide humanitaire aux populations en danger. Au Darfour, au Soudan, l'UNICEF, l'agence de l'ONU chargée de l'enfance, intervient pour l'eau, la santé, la nutrition, l'éducation et la protection des enfants victimes de la guerre. D'autres organismes, comme le Programme alimentaire mondial ou le Haut Commissariat pour les réfugiés, agissent aussi lors des crises. Ensuite, l'ONU aide au développement des pays pauvres. La Banque mondiale, institution liée à l'ONU, accorde par exemple des microcrédits aux femmes du Bangladesh : elles peuvent créer une petite activité, et le revenu de 90 % des emprunteurs a augmenté, ce qui améliore leur alimentation, leur logement et l'éducation de leurs enfants. Cette action correspond à l'article 55 de la

> Charte, qui veut favoriser « le relèvement des niveaux de vie ». Ainsi, en aidant les populations à vivre mieux, l'ONU participe à la solidarité internationale et cherche à réduire les inégalités, sources de conflits.

## Troisième partie : Repères chronologiques et spatiaux – *(6 pts)*

### 1- Repères géographiques

Sur le planisphère (centré sur l'océan Pacifique, l'Europe et l'Afrique à gauche, l'Amérique à droite), on écrit dans les rectangles :

- rectangle de gauche, flèche vers le sud de l'Europe : **Italie** ;
- rectangle du haut, au centre, flèche vers le nord de l'Asie : **Russie** ;
- rectangle en haut à droite, flèche vers l'archipel à l'est de l'Asie : **Japon** ;
- rectangle de droite, flèche vers l'Amérique du Nord : **États-Unis** ;
- rectangle du bas, flèche vers la grande île au sud-est de l'Asie : **Australie**.

Continent sans concert : **l'Afrique** (aucun des cinq pays ne s'y trouve ; l'Amérique du Sud et l'Antarctique n'en accueillent pas non plus).

### 2- Repères chronologiques

- L'Empire romain se disloque au **V^e^ siècle** (fin de l'Empire romain d'Occident en 476).
- Christophe Colomb découvre l'Amérique en **1492**.
- Les révolutions russes ont lieu en **1917** (en février puis en octobre).
- Le bombardement atomique d'Hiroshima a lieu le **6 août 1945**.

### 3- Document patrimonial

Ce monument est le **Parthénon**, temple dédié à la déesse Athéna, construit au V^e^ siècle avant J.-C. sur l'Acropole. Il se trouve à **Athènes**.

## Conseils pour le jour J

Dans la première partie, choisis ton sujet en deux minutes : l'histoire demande de bien connaître Pouvana'a a Oopa et le référendum de 1958 ; la géographie se traite presque entièrement à partir des documents et du cours sur le Japon. Ne commence pas les deux. Les deux paragraphes argumentés (10 et 8 points) rapportent plus que les questions : garde-leur au moins 45 minutes.

Dans les questions, cite les documents entre guillemets et donne les chiffres exacts (70 %, 64,4 %, 90 % des emprunteurs). Dans les paragraphes, suis toujours le même schéma : une phrase d'introduction qui reprend la question, deux ou trois idées annoncées par des connecteurs (d'abord, ensuite, enfin), des exemples précis, une phrase de conclusion.

La troisième partie (6 points) se fait vite si tu connais tes repères : commence-la par là si tu veux t'assurer des points, et n'oublie pas de rendre la feuille avec ta copie. Enfin, 4 points récompensent l'orthographe et la présentation : garde 5 minutes pour te relire.

*Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).*